

# PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR DES GRAINS 2015 – 2020

## VISION

Agir pour un secteur des grains compétitif, qui tire pleinement ses revenus du marché, tout en minimisant les impacts sur l'environnement et en restant à l'écoute des préoccupations de la population

## ORIENTATION 1 - AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

### 1.1 FAVORISER L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES

#### AMÉLIORER LES RENDEMENTS

- ▶ Analyser et documenter l'évolution des rendements des cultures sous régie conventionnelle et biologique au Québec
- ▶ Appuyer les initiatives du secteur visant à accroître la productivité dans une perspective de développement durable
- ▶ Inciter, par le biais des conventions, les corporations de recherche financées par le MAPAQ à inscrire, dans leurs priorités de recherche, des travaux en lien avec l'amélioration des rendements et les réaliser

**Cible :** amélioration des rendements pour les cultures sous régie conventionnelle et biologique (+20 % d'augmentation des rendements entre 2015 et 2020)

#### STIMULER L'INNOVATION DANS LES EXPLOITATIONS ET LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

- ▶ Appuyer la mise en œuvre des programmes en innovation du MAPAQ  
**Cible :** au moins 10 projets accompagnés et financés par le programme INNOV'Action
- ▶ Établir des stratégies de transfert des connaissances en collaboration avec le secteur  
**Cible :** élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de transfert des connaissances en collaboration avec le secteur

### 1.2 FAVORISER L'AUGMENTATION DE LA RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE ET LA PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES

#### ACCROÎTRE LES REVENUS DE MARCHÉS

- ▶ Analyser et documenter les marchés plus particulièrement les marchés à valeur ajoutée (localisation, taille, acteurs, mode d'opération, etc.)  
**Cible :** réalisation d'une cartographie des différents marchés (estimation des besoins en quantité et qualité pour ces marchés)
- ▶ Stimuler l'offre de produits pour les marchés à valeur ajoutée : grains biologiques, blé panifiable, orge de brasserie, soya IP, légumineuses, etc.  
**Cible :** augmentation de plus de 50 % par rapport à 2015 des volumes offerts pour les produits à valeur ajoutée en 2020
- ▶ Stimuler l'amélioration de la qualité des produits offerts et viser les marchés rémunérateurs  
**Cible :** réalisation et publication de l'étude sur les besoins des marchés (en quantité et en qualité)

#### RENFORCER LA CAPACITÉ DE GESTION DES PRODUCTEURS

- ▶ Bonifier les offres de formation en gestion des entreprises et inciter les producteurs à participer à la formation continue  
**Cible :** au moins 30 % des exploitants du secteur auront participé à une formation en gestion
- ▶ Sensibiliser les producteurs à l'importance de l'adoption de saines pratiques de gestion
- ▶ Favoriser le recours aux services-conseils en gestion par les producteurs  
**Cible :** augmentation de 30 % par rapport à 2015 du nombre des exploitants ayant un conseiller en gestion

#### RENFORCER LES CAPACITÉS D'AUTOGESTION DES RISQUES PAR LES ENTREPRISES

- ▶ Analyser et documenter les outils privés en gestion des risques disponibles ou à mettre en place pour le secteur des grains  
**Cible :** réalisation d'une cartographie des outils privés en gestion des risques existants
- ▶ Appuyer les initiatives du secteur visant à mettre en place des outils privés en gestion, et à accroître la formation en gestion des risques  
**Cible :** accompagnement du secteur pour la réalisation d'un projet en autogestion des risques

#### FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT D'UNE RELÈVE ENTREPRENEURIALE DANS LE SECTEUR

- ▶ Appuyer la réalisation de projets d'établissement dans le secteur des grains. Encourager la formation des étudiants en agriculture  
**Cible :** augmentation de 20 % du nombre de jeunes accompagnés dans leur projet d'établissement ou de suivi à l'établissement



## ORIENTATION 2- AMÉLIORER LE BILAN ENVIRONNEMENTAL DE LA PRODUCTION DE GRAINS AU QUÉBEC

### RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À L'USAGE DES PESTICIDES

- ▶ Accompagner l'industrie dans une démarche de responsabilisation visant la réduction de l'utilisation des pesticides les plus à risques pour la santé et l'environnement  
**Cible : baisse de 25 % (cible SPQA) des risques liés aux ingrédients actifs, notamment l'atrazine, d'ici 2020**
- ▶ Accroître l'adoption de pratiques agricoles favorisant la gestion intégrée des ennemis des cultures (GIEC) dans le secteur des grains du Québec  
**Cible : hausse de 10 % des superficies des entreprises en production de grains qui font l'objet d'une démarche d'accompagnement et de suivi en agroenvironnement pour réaliser des pratiques en lien avec la GIEC d'ici 2018**
- ▶ Inciter l'industrie à réduire l'utilisation des pesticides les plus à risque pour la santé et l'environnement par la promotion de l'utilisation d'outils d'aide à la décision (SAG pesticides, RAP, Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, etc.)  
**Cible : hausse de 30 % du nombre d'entreprises qui utilisent SAG pesticides, d'ici 2018; hausse de 20 % du nombre d'entreprises abonnées au RAP grandes cultures d'ici 2018**
- ▶ Mettre en œuvre le projet « Agrométéo »  
**Cible : 84 stations automatisées pour la prise de données météorologiques mises en place d'ici 2018**

### FAVORISER UNE UTILISATION RAISONNÉE DES SEMENCES TRAITÉES AUX INSECTICIDES

- ▶ Inciter les intervenants du secteur des grains à utiliser les semences traitées aux insecticides selon les principes de la GIEC  
**Cible : développement d'un arbre décisionnel; 600 entreprises qui réalisent un dépistage des insectes ravageurs du sol d'ici 2018**
- ▶ Inciter les fournisseurs de semences à augmenter l'offre de variétés performantes de semences non traitées aux insecticides  
**Cible : mise en place de stratégies de réduction par l'industrie**

### AMÉLIORER LA SANTÉ DES SOLS

- ▶ Inciter les entreprises agricoles du secteur des grains à adhérer à une démarche d'accompagnement et de suivi en agroenvironnement pour réaliser des pratiques bénéfiques pour la santé et la conservation des sols (ex. : faire des rotations améliorées incluant des cultures de couverture)  
**Cible : au moins 1 500 entreprises qui adhèrent à une démarche d'accompagnement en lien avec les sols d'ici 2018 et au moins 300 entreprises qui réalisent des évaluations de la santé de leurs sols d'ici 2018**
- ▶ Mettre à jour les grilles de référence en fertilisation des cultures  
**Cible : au moins 62 sites d'essais dans le secteur des grains d'ici 2018**
- ▶ Contribuer au développement d'outils visant à faire reconnaître les avantages économiques à adopter de bonnes pratiques environnementales en santé et conservation des sols  
**Cible : au moins trois projets incluant une analyse des aspects économiques des bonnes pratiques agroenvironnementales financés par le MAPAQ**



### RÉDUIRE LA POLLUTION PONCTUELLE ET DIFFUSE DE L'EAU DE SURFACE ET SOUTERRAINE

- ▶ Appuyer la mise en place de projets de gestion de l'eau par bassin versant afin d'améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau  
**Cible : au moins 60 % des entreprises ciblées dans le cadre de projets de gestion de l'eau par bassin versant qui mettent en œuvre de bonnes pratiques environnementales d'ici 2018**

### RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSISTANCE DES MAUVAISES HERBES

- ▶ Développer des stratégies de lutte aux mauvaises herbes en considérant les risques de développement de la résistance aux herbicides ainsi que les risques sur la santé et l'environnement  
**Cible : élaboration d'un guide pour l'identification des mauvaises herbes; mise en place d'une cellule de veille sur les mauvaises herbes**

### ADOPTER DE BONNES PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

- ▶ Analyser et documenter les possibilités d'introduire de nouveaux critères d'écoconditionnalité parmi les critères d'admissibilité aux aides financières de certains programmes du MAPAQ (ex. : respect réglementaire des bandes riveraines, obligation de réaliser certaines bonnes pratiques agroenvironnementales)  
**Cible : mise en place du groupe de travail (automne 2015); dépôt auprès des autorités des propositions de mesures d'ici 2017**
- ▶ Inciter, par le biais des conventions, les corporations de recherche financées par le MAPAQ à inscrire, dans leurs priorités de recherche, des travaux en lien avec l'amélioration du bilan environnemental (réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides, amélioration de la santé du sol, etc.)  
**Cible : au moins deux attentes signifiées (réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides, amélioration de la santé du sol) pour chacune des deux corporations**

## ORIENTATION 3 - AMÉLIORER L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE VIS-À-VIS DE LA PRODUCTION DE GRAINS

### MOBILISER LE SECTEUR POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN D'ACCEPTABILITÉ VIS-À-VIS DE LA PRODUCTION DE GRAINS

- ▶ Identifier et prioriser des actions à mettre en place sur la base des résultats de l'analyse du cycle de vie du secteur des grains réalisée en 2014
- ▶ Analyser et documenter les impacts économiques et sociaux du développement durable pour le secteur des grains

**Cible : réalisation et mise en œuvre du plan d'acceptabilité social du secteur des grains d'ici 2018**

### FAVORISER LA COHABITATION ENTRE LES DIFFÉRENTS MODES DE PRODUCTION

- ▶ Analyser et documenter la coexistence des productions de cultures génétiquement modifiées (GM) et non génétiquement modifiées (non-GM)  
**Cible : élaboration d'un cadre de référence pour la coexistence au Québec d'ici 2020**
- ▶ Réaliser un portrait de l'offre de semences GM et non-GM disponible au Québec sous deux volets : 1) disponibilité et qualité; 2) performance agronomique  
**Cible : rapport final déposé pour chacun des deux volets du projet d'ici 2018**
- ▶ Analyser la responsabilité juridique, des coûts de transaction et des droits de propriété en lien avec la production de culture OGM  
**Cible : rapport final déposé**
- ▶ Documenter les aspects socioéconomiques reliés aux problématiques de coexistence des différentes filières culturelles  
**Cible : au moins une étude réalisée d'ici 2018**

### AMÉLIORER LA CONCERTATION ET LA COLLABORATION DES INTERVENANTS DU SECTEUR

- ▶ Accompagner le secteur dans la réalisation de projets de développement sectoriels durables
- ▶ Appuyer les initiatives visant à améliorer la concertation dans le secteur

**Cible : 10 projets déposés au Programme de développement sectoriel d'ici 2018**

